

220C2836  
FR0000072399-FS0840

3 août 2020

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**LE BELIER**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 31 juillet 2020, complété notamment par un courrier reçu le 3 août 2020, la société Wencan Holding (France)<sup>1</sup> (32 allée Boutaut Cs 80112, 33070 Bordeaux Cedex) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juillet 2020, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30% et 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société LE BELIER et détenir 4 037 597 actions LE BELIER représentant autant de droits de vote, soit 61,34% du capital et 56,13% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions LE BELIER hors marché<sup>3</sup>.

2. Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, Wencan Holding (France) SAS procède à la déclaration d'intention suivante :

- Wencan Holding (France) SAS a financé l'acquisition du bloc de 61,34% pour un prix total de 142 537 334,20 euros par combinaison de capitaux propres et de dette. La part relative aux capitaux propres s'élève à 99 537 334,20 euros et le financement par emprunt souscrit auprès d'un établissement financier s'élève à 43 000 000 euros. La dette senior est garantie par un nantissement (i) du bloc d'actions LE BELIER acquises par Wencan Holding (France) SAS et visées dans la présente déclaration et des actions LE BELIER qui seront acquises par Wencan Holding (France) SAS dans le cadre de l'offre publique d'achat obligatoire simplifiée (telle que mentionnée ci-dessous), et (ii) du produit en espèces de ces actions ;
- Wencan Holding (France) SAS agit seul ;
- Wencan Holding (France) SAS prévoit d'acquérir un autre bloc d'actions de LE BELIER (40 390 actions ordinaires représentant 0,61% du capital et 0,72% des droits de vote de LE BELIER), auprès de M. Philippe Dizier, le ou autour du 3 septembre 2020, après que M. Philippe Dizier a démissionné de son mandat de directeur général de LE BELIER ;
- à la suite de l'acquisition du bloc d'actions LE BELIER visées par la présente déclaration, Wencan Holding (France) SAS contrôle LE BELIER au sens de l'article L.233-3 du code de commerce ;

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Guangdong Wencan Die Casting Co., Ltd

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 6 582 120 actions représentant 7 193 860 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment communiqué de la société LE BELIER du 28 juillet 2020.

- Wencan Holding (France) SAS est contrôlée directement par Wencan Holding (Germany) GmbH, qui est contrôlée par Guangdong Wencan Die Casting Co Ltd, une société constituée en Chine et cotée à la bourse de Shanghai sous le code 603348.SH ;
- conformément à la réglementation applicable, Wencan Holding (France) SAS déposera dans les prochaines semaines auprès de l'AMF un projet d'offre publique d'achat obligatoire simplifiée sur les titres de LE BELIER ;
- Wencan Holding (France) SAS a l'intention, conformément aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire de LE BELIER ;
- Wencan Holding (France) SAS n'a pas l'intention de modifier de manière significative la stratégie industrielle et commerciale de LE BELIER. Wencan Holding (France) SAS entend préserver les valeurs clés et la compétitivité de LE BELIER en maintenant la production et le savoir-faire ;
- en dehors des opérations mentionnées ci-dessus, Wencan Holding (France) SAS n'entend pas réaliser les opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Wencan Holding (France) SAS a l'intention de modifier les statuts de la société LE BELIER ;
- Wencan Holding (France) SAS n'est partie à aucun accord ou instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Wencan Holding (France) SAS n'a conclu aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société LE BELIER ;

Afin de refléter l'acquisition d'une participation majoritaire de Wencan Holding (France) SAS dans LE BELIER, trois représentants de Wencan Holding (France) SAS ont été nommés en qualité d'administrateurs au conseil d'administration de LE BELIER, en date du 28 juillet 2020, sur un total de six administrateurs, dont deux administrateurs indépendants, composant le conseil d'administration de LE BELIER. »

\_\_\_\_\_